

"Les bibliothèques et l'éducation populaire ne se sont pas vraiment rencontrées" (Anne Jay, BPI du Centre Pompidou)

Auteur

Nicolas Deguerry

Outils

« *Qu'est-ce que les bibliothèques viennent faire dans l'autoformation, et donc, dans la formation tout au long de la vie ?* » Cette interpellation, Anne Jay, chef du service autoformation de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (Paris), l'a souvent entendue. Invitée à témoigner lors du dernier comité national d'orientation et de suivi du réseau des Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) [2], elle assume un mot d'ordre lancé aux acteurs de la formation : « *Poussez les portes des bibliothèques !* »

Des acteurs de proximité

« *Les bibliothèques ont changé, elles ne sont plus des lieux de silence et exclusivement d'érudition, elles sont des lieux où l'on offre — à la mesure des moyens des collectivités —, des accès à toutes les nouvelles technologies* », explique-t-elle. Et ces technologies, les bibliothèques entendent bien les utiliser au profit d'une « *mission très claire* » : « *prendre leur place dans la formation tout au long de la vie* ». Elle en est convaincue, les bibliothèques bénéficient pour ce faire de nombreux avantages. Parmi ceux-ci, un « *maillage territorial* » qui assure une présence de proximité dont peu d'organismes peuvent se prévaloir, mais aussi et surtout, la mission « *d'accueillir tout le monde* ». Et alors que les espaces de consultation sont aujourd'hui accessibles de manière anonyme et totalement gratuite, ce sont de plus en plus de collections centrées sur « *la formation, l'autoformation et l'apprendre à apprendre* » qui s'offrent aux visiteurs. Dans beaucoup de bibliothèques, assure Anne Jay, ces collections sont assorties de services et d'espaces dédiés à la formation. Lesquels accueillent d'ores et déjà des individuels, mais aussi des groupes accompagnés de leurs formateurs. Et ceux-ci peuvent compter sur les bibliothécaires qui, comme tant d'autres, voient leur métier changer : « *Ils ne deviendront jamais des formateurs, ce n'est pas notre but, mais ils sont capables d'aider les usagers dans une démarche d'autoformation et de découverte de ressources électroniques.* »

Une réelle offre d'autoformation

Très présentes dans le champ de l'apprentissage du français langue étrangère et des savoirs de base, les bibliothèques apparaissent comme des lieux pertinents « *pour les associations, souvent démunies* », observe la chef du service Autoformation. Imaginant « *les formateurs APP venir avec leurs apprenants, lesquels pourraient ensuite revenir en autonomie* », elle insiste : « *Les bibliothèques et l'éducation populaire ne se sont pas vraiment rencontrées. Et pourtant, nous sommes les uns à côté des autres et il y a absolument urgence à pousser les portes des bibliothèques. C'est plutôt à vous les APP, à vous qui travaillez avec des apprenants, de venir dans les bibliothèques de vos territoires et de voir ce qu'elles proposent. Il peut y avoir dans la bibliothèque de votre ville une offre réelle d'autoformation !* »

Une présence déjà ancienne

À noter que si l'évolution du rôle et des missions des bibliothèques n'est pas toujours perçue à sa juste hauteur par les professionnels de la formation, la mutation n'en a pas moins commencé il y a déjà quelques décennies. Ainsi, par exemple, de la [charte des bibliothèques du 7 novembre 1991](#), qui réaffirme en son article 1 « *les droits à la formation permanente, à l'information et à la culture reconnus par la Constitution* ». Autre exemple avec notre article, publié en 2006, sur les « *rôles des bibliothèques pour la formation tout au long de la vie à l'heure du multimédia* » ([voir](#)). Pour une présentation de l'espace Autoformation de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou, rénové dès 2000, c'est ici : www.bpi.fr/collections-et-offres-specifiques/presentation-espace-autoformation.

- **Le site de l'Association de promotion du label APP (APapp) :** www.app-reseau.eu/

Notes

[1] "APP, un espace de concertation sur les territoires – Quand la formation œuvre pour le développement local et la citoyenneté", mardi 17 novembre 2015, Cnam Paris.

[2] "APP, un espace de concertation sur les territoires – Quand la formation œuvre pour le développement local et la citoyenneté", mardi 17 novembre 2015, Cnam Paris.